



COMMUNE DE SAINT-JEOIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Identification de la collectivité locale :

Commune de Saint-Jeoire – 156, rue du Faucigny – 74 490 Saint-Jeoire.

Objet de l'enquête publique : par arrêté du Maire n° AG-2019-16 du 16 décembre 2019, Madame Nelly Noel, Maire de Saint-Jeoire, a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Caractéristiques principales de l'enquête publique

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Jeoire du 6 janvier au 8 février 2020 inclus. Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant cette période aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (hors fermeture exceptionnelle et jour férié) et sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/1862>. M. Robert Paget a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Grenoble. Il recevra individuellement et sans rendez-vous en mairie les personnes qui souhaitent le rencontrer lors de permanences en mairie les 8 janvier de 14h00 à 17h00 / 4 février de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 / 8 février de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur (courrier adressé à M. le commissaire enquêteur en mairie ou mail à l'adresse dématérialisée enquete-publique-1862@registre-dematerialise.fr). Ces remarques seront tenues à disposition du public dans les meilleurs délais avec le registre d'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie et sur le site internet à l'issue de l'enquête et pendant un an.